

# La fiscalité environnementale

Le Jeudi 7 février 2019

En complément de la réglementation et des dispositifs volontaires, le ministère promeut le recours aux outils économiques pour favoriser la transition écologique et modifier les comportements. Parmi ces outils économiques, la fiscalité environnementale occupe une place importante.

---

## La fiscalité écologique est efficace pour limiter les pollutions

La fiscalité écologique comprend l'ensemble des impôts, taxes et redevances dont l'assiette est constituée par un polluant ou, plus généralement, par un produit ou un service qui détériore l'environnement.

Elle s'applique ainsi aux actions générant des dommages environnementaux : réchauffement climatique, pollutions, consommation de ressources rares, déchets... En les renchérissant, elle contribue à limiter les pollutions et les atteintes à l'environnement et représente ainsi un moyen de modifier le comportement des acteurs, conformément au principe du « pollueur-payeur ».

Plusieurs taxes environnementales ont prouvé leur efficacité. En particulier, les taxes sur la consommation d'énergies fossiles ont permis de réduire leur consommation en France et en Europe, en comparaison aux États-Unis notamment. Une hausse de 10% du coût des énergies fossiles permet de réduire de 6% leur consommation à long terme, diminuant en même temps les nuisances associées : pollution atmosphérique, émissions de gaz à effet de serre...

La tarification incitative des déchets constitue un autre exemple probant. Elle vise à faire payer le service d'enlèvement des déchets en fonction du poids réel de déchets produit par chaque ménage : moins un ménage produit de déchets, moins il sera facturé. Elle a permis de réduire de 30% le volume de la poubelle grise là où elle a été mise en place (5 millions de Français couverts).

---

## Elle produit des recettes budgétaires significatives

L'ensemble des taxes environnementales (au sens d'Eurostat) représentent 51 milliards d'euros en 2016 : la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques constitue par exemple la cinquième recette fiscale, derrière la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la taxe foncière.

La fiscalité écologique permet ainsi de diminuer d'autres types de fiscalité : en taxant la pollution, on peut réduire d'autant les taxes sur le travail, l'investissement ou l'innovation. La fiscalité écologique induit dans ce cas un « double dividende » : un dividende écologique, d'une part, avec une baisse des comportements néfastes à l'environnement, et un dividende économique d'autre part, où la baisse concomitante des taxes pesant sur le travail ou sur le capital permet de relancer l'activité et de rendre le système économique globalement plus performant.

Enfin, elle constitue également dans certains cas une fiscalité de transfert, où les recettes perçues au titre d'une taxe environnementale vont être allouées au financement d'une politique publique environnementale. Tel est le cas par exemple des redevances perçues par les agences de l'eau, qui sont affectées aux politiques de gestion des ressources en eau et à l'amélioration de leur état écologique et sanitaire.

#### Les principales taxes environnementales en 2016

Nom de la taxe	Recettes 2016 (en millions d'euros)	Classification Eurostat
Taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE)	28 456	
Contribution au service public de l'électricité (CSPE)	8 264	
Taxes locales sur l'électricité	1 588	Énergie
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	1 592	
Taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN)	1 104	
Autres taxes énergétiques	1 310	
Taxe sur certificats d'immatriculation (cartes grises)	2 187	
Taxe additionnelle sur les assurances automobiles	996	
Taxe due par les concessionnaires d'autoroute	599	Transport
Taxe sur les véhicules de société	542	
Taxe de l'aviation civile	410	
Autres taxes sur les transports	1 167	
Redevances pollution eau	1 960	Pollution
Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) (déchets, pollutions atmosphériques...) hors TGAP carburant	654	
Redevances prélèvement eau	385	Ressource
Autres taxes sur les ressources	22	
Total (champ Eurostat)	51 235	
Taxe et redevance d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM et REOM)	7 384	Hors champ Eurostat

 [Les principales taxes environnementales en 2016 \(XLS - 25.5 Ko\)](#)

---

## Une fiscalité écologique en constante évolution

Au cours des dernières années, la fiscalité environnementale a évolué pour soutenir la transition écologique. Le gouvernement a mis en place une instance de concertation avec les parties prenantes pour accompagner ces évolutions, le comité pour l'économie verte.

Deux évolutions récentes emblématiques illustrent ce soutien.

D'abord, les taxes sur les énergies fossiles intègrent depuis 2014 une composante carbone, qui permet d'établir un « prix du carbone », en complément du marché européen d'échange de quotas d'émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Le prix du carbone constitue un puissant levier pour orienter les décisions des agents économiques vers des solutions à bas contenu en carbone et lutter contre le réchauffement climatique. Fin 2017, la trajectoire initialement prévue a été rehaussée et fixée jusqu'en 2022 : de 44,6 euros par tonne de CO<sub>2</sub> en 2018, elle atteindra 86,2 euros par tonne de CO<sub>2</sub> en 2022.

Ensuite, le gouvernement a engagé depuis 2014 une politique de convergence de la taxation entre l'essence et le gazole. En effet, les véhicules diesel génèrent davantage de problèmes de pollution de l'air que les véhicules essence, mais la fiscalité sur les carburants est dans un rapport inverse, le gazole ayant été moins taxé que l'essence. Le différentiel de taxation entre gazole et essence, qui atteignait 17 cent d'euro par litre en 2014, a été réduit à moins de 9 cent d'euro par litre en 2018 et sera totalement annulé en 2021.

### Le comité pour l'économie verte

Le comité pour l'économie verte est un comité de parties prenantes au service des ministres en charge de l'environnement, de l'économie et des finances. Il réunit des représentants de l'administration, des organisations patronales, des syndicats, des associations environnementales, des associations de consommateurs, du parlement national et européen, des collectivités locales. Il est animé par des experts (juristes et économistes).

Il produit des avis, généralement adoptés à l'unanimité, sur le champ de la fiscalité environnementale, du financement de l'économie verte, et d'autres instruments économiques (labellisation, marchés de permis, certificats d'économie...). Depuis 2012, le comité pour l'économie verte et son prédécesseur (le comité pour la fiscalité écologique) ont produit 18 avis.

Plusieurs recommandations issues d'avis du comité ont été intégrées dans la législation, en particulier l'introduction d'une composante carbone dans les taxes énergétiques (loi de finances initiale pour 2014) et la revalorisation de la trajectoire de la taxe générale sur les activités polluantes déchets (loi de finances rectificative pour 2016).

Le comité est organisé sous forme de groupes de travail, chargés de proposer des avis sur les sujets dont le comité est saisi. Le secrétariat du comité est assuré conjointement par le Commissariat général au développement durable et la Direction générale du Trésor.

---

 [Le comité pour l'économie verte](#)

---

## Les ressources

 [Les aides dommageables à l'environnement : une réalité complexe \(PDF - 522 Ko\)](#)<sub>(</sub>

[/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Lea%20aides%20dommageables%20%C3%A0%20l%27environnement.pdf](#) )

Théma - Décembre 2017

 [La fiscalité matières : une opportunité pour une économie circulaire \(PDF - 503.89 Ko\)](#)<sub>(</sub>

[/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20La%20fiscalit%C3%A9%20mati%C3%A8res.pdf](#) )

Théma - Novembre 2017

 [Fiscalité environnementale : un état des lieux \(PDF - 1.94 Mo\)](#)<sub>(</sub> [/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-](#)

[%20Fiscalit%C3%A9%20environnementale%20-%20Un%20%C3%A9tat%20des%20lieux.pdf](#) )

Théma - Janvier 2017

 [Déchets ménagers : efficacité de la tarification incitative \(PDF - 449.31 Ko\)](#)<sub>(</sub>

[/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20D%C3%A9chets%20m%C3%A9nagers%20-](#)

[%20Efficacit%C3%A9%20de%20la%20tarification%20incitative.pdf](#) )

Théma - Septembre 2016